

A.FISTER.

Sommaire

Mai 2023

- 1 Edito
- 2 à 7 Comptes rendus des Conseils Municipaux
- 8 Poésie « Bénévoles »
- 9 Yonne Tour Sport
- 10 Message du 8 Mai
- 11 Tour d'horizon de Denis
- 12 Comité des fêtes
- 13 Les échos de la JSA – Tournoi Football
- 14 Le coin des cruciverbistes
- 15 Jeux
- 16 La recette de Danielle « *Tarte Normande* »
- 17 Hommage à Jacques DESNOYERS
- 18 Etat civil

Pour parution dans le prochain numéro de **septembre** il est impératif de nous transmettre vos articles, affiches ou autres **avant le 10 septembre 2023**.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous confient leurs articles et photos, ce qui contribue à améliorer notre « canard ».

Chacun d'entre vous peut y participer. Il vous suffit de nous communiquer vos textes. Nous les publierons avec plaisir.

Nous demandons à nos aimables et fidèles lecteurs de bien vouloir excuser les éventuelles fautes de frappe ... ou d'étourderie qui entacheraient ce numéro.

Edito



Les proverbes ressemblent aux papillons ; on en attrape quelques-uns, les autres s'envolent.

En mai, fais ce qu'il te plaît.

Juin bien fleuri, vrai paradis.

Été bien doux, hiver en courroux.

Printemps et été nous invitent à poétiser comme des papillons... Ainsi, préparons-nous à accueillir avec joie et légèreté les beaux jours futurs, enrichis par les propositions d'animation qui sont formulées dans ce nouveau **Canard des Marais**. Nous vous espérons nombreux présents, désireux de partager, d'échanger nos trésors de gentillesse, de cultiver et de vivre le lien social.

Merci aux Bénévoles qui se mobilisent pour organiser la chorégraphie de ces différents papillons.

Bel été 2023 à tous. Bonne lecture.

L'équipe du Canard



Comptes-rendus des Conseils Municipaux

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2023

Présents : Jean-Marc LEGER ; Thierry DELHOMME ; Julien TISSIER ; Jean BEYRAND ; Martine STEIN ; Élodie FLEURY ; Marine PINON ; Catherine GUYARD ; Florian BIZARD.

Absents : Jérôme FAVIER ; Marie-Caroline BLANCHOT.

Secrétaire de séance : Florian BIZARD

Ouverture de la séance à 19h30.

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 07 Novembre 2022.

Les membres présents formulent une erreur sur le compte rendu (inversion entre deux locataires des terres communales), le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Point sur l'année 2022

Les travaux relatifs à l'aménagement de la Place Yvette André au Hameau de Ferrières ont pris du retard, en raison d'aléas dus à la sécheresse de l'été 2022 et à la chaleur prolongée jusqu'au mois de novembre, les plantations n'ont pas pu être réalisées ainsi que la repose du mobilier. Ces travaux seront achevés d'ici fin février 2023.

Les travaux de rénovation globale d'éclairage public LED réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne (SDEY) ont été reportés à fin janvier, début février 2023

La commune a reçu la subvention sollicitée au taux de 30% soit 6 990,00 € par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) au titre du patrimoine bâti et tourisme DETR 2022 pour le remplacement de la passerelle située "rue du Pont de Bois".

Décision concernant la réclamation d'un administré au sujet des travaux sécurité à Ferrières

Un administré, au hameau de Ferrières, a sollicité par écrit le déplacement de l'écluse asymétrique qui a été réalisée lors des travaux de sécurité sur le hameau de Ferrières. La commune a réalisé au préalable une étude pour la mise en place des écluses, les plans ont été effectués par l'Agence Technique Départemental, et validés par les services du Département. Une réunion, avant le début des travaux, a été programmée au hameau de Ferrières avec les habitants.

Le conseil municipal ne souhaite pas réduire les mesures de sécurité mises en place et l'écluse asymétrique installée ne constitue pas une gêne pour l'accessibilité et la sécurité de l'administré devant sa propriété.

Au vu de la réponse apportée par le Service d'Exploitation de la Sécurité Routière du Conseil Départemental, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas répondre favorablement à sa demande. Un courrier lui sera adressé.

Subventions des Maisons Familiales Rurales de Gien et de Toucy et autres subventions hors communes

Les Maisons Familiales Rurales de Gien et de Toucy sollicitent une subvention pour trois élèves de la commune pour un montant de 100,00 € chacun.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder les subventions soit 100,00 € pour un élève à la MFR de Giens et 200,00 € pour deux élèves à la MFR de Toucy, soit une subvention totale de 300,00 € pour les deux établissements.

Organisation des vœux du Maire

Les vœux du maire seront organisés le samedi 21 janvier 2023 à 17h30, à la salle des fêtes.

Questions diverses.

- Des demandes de travaux de voirie sur les routes départementales D73 et sur le chemin des containers au bourg sont à envisager.
- Une déclaration de travaux sera à établir pour la mise en place du local pour les poubelles à la salle des Fêtes.
- Un membre du conseil municipal demande où en est l'achat du micro-onde et de la cafetière pour la salle des fêtes, le matériel sera commandé d'ici fin janvier 2023.
- Un administré a pour projet d'organiser des stages de chant sur la commune d'Andryes. Celui-ci sollicite le prêt d'une salle pour organiser le concert final.
- Des problèmes d'évacuation des eaux pluviales au carrefour du Haut du Bourg d'Andryes ont été évoqués.

La séance est levée à 21h40.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2023

Présents : Jean-Marc LÉGER; Thierry DELHOMME ; Julien TISSIER ; Jean BEYRAND ; Catherine GUYARD ; Martine STEIN ; Marie-Caroline BLANCHOT

Absents : Jérôme FAVIER ; Élodie FLEURY ; Marine PINON (absente excusée) ; Florian BIZARD (pouvoir à Jean BEYRAND).

Secrétaire de séance : Catherine GUYARD

Ouverture de la séance à 19h30.

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 09 janvier 2023.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Convention financière du SDEY

Une nouvelle convention doit être signée par Monsieur le Maire. Celle-ci est approuvée à l'unanimité et le conseil autorise le maire à la signer.

Convention défense incendie

Tout nouveau bâtiment situé à plus de 400m d'une défense incendie communale, doit être protégé par un système de défense incendie. Le conseil prend une délibération afin d'acter qu'une défense incendie privée doit donc être installée sur le terrain, à la charge du propriétaire.

La commune est en train de mettre aux normes sa défense incendie. Si le projet d'implantation est uniquement professionnel ou d'intérêt non collectif, la commune se réserve le droit de ne pas participer au projet après étude du dossier.

Si le projet de construction est à intérêt collectif, la commune pourra prendre en charge totalement ou partiellement l'installation de la citerne.

Adhésion au Souvenir Français

Le Souvenir Français aide à l'entretien des tombes des soldats morts au combat, et participe aux célébrations officielles, telle que la cérémonie au Bois Blanc. Le maire propose d'adhérer à cette association, à hauteur de 10,00 € par élu soit 110,00 € plus 10,00 € pour l'abonnement à la revue trimestrielle soit un total de 120,00 € annuel.

Le conseil approuve l'adhésion à l'unanimité pour signer cette convention jusqu'en 2026 et autorise le maire à adhérer au Souvenir Français.

Délégation de service Ordim Saint Fargeau

Afin de faciliter la remise en location des logements communaux, Monsieur le maire a pris contact avec des agences immobilières afin de leur déléguer la gestion administrative des logements locatifs (étude des

dossiers, établissements des contrats,...). L'agence percevra 7% des loyers, ainsi que les frais d'agence à chaque changement de locataire.

Après délibération, le conseil délègue à l'agence Ordim de Saint Fargeau cette gestion.

Questions diverses.

- Les travaux de la place de Ferrières se sont terminés avec l'installation du mobilier urbain et les plantations, le 26 janvier 2023.
- Le passage en LED des éclairages publics a débuté fin janvier. Des réglages d'intensité et de d'orientation pourront éventuellement être fait sur certains éclairages ainsi que des modulations d'horaires.
- Afin d'équiper la salle des fêtes, il est acté d'acheter un micro-onde (460,00 €) et une cafetière (102,00 €).
- La fontaine va être révisée dès que l'entreprise aura réceptionné le produit nécessaire à l'étanchéité du système d'eau. Sinon, la fontaine sera transformée en jardinière.
- Un nettoyage doit être fait et un traitement être appliqué contre les mousses sur le terrain multi-sports. Ceux-ci seront faits hors vacances scolaires.
- Des devis vont être demandés afin d'avoir une estimation pour changer les radiateurs à gaz de la mairie.
- Plusieurs petits travaux de voirie seront réalisés : évacuation des eaux de pluie, niveau du ralentisseur sur la Grande Rue, déformation de la chaussée à la Boisselaude.

La séance est levée à 21h40.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2023

Présents : Jean-Marc LÉGER; Thierry DELHOMME ; Julien TISSIER ; Jean BEYRAND ; Catherine GUYARD ; Élodie FLEURY ; Marine PINON

Absents : Florian BIZARD (pouvoir à Élodie FLEURY) ; Martine STEIN (pouvoir à Jean-Marc LÉGER) ; Marie-Caroline BLANCHOT ; Jérôme FAVIER.

Secrétaire de séance : Catherine GUYARD

Ouverture de la séance à 19h30.

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06 février 2023.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Subventions aux associations communales

Il est rappelé qu'aucune subvention ne sera accordée sans une demande préalable (courrier et rapport financier) comme prévu par la législation. Merci également de transmettre à la Mairie votre attestation d'assurance 2023.

Le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité les subventions aux associations suivantes :

Associations communales

o Amicale des Sapeurs Pompiers.....	600,00 €
o les Foulées Androgiennes.....	500,00 €
o Geste.....	600,00 €
o l'Éveil de la vallée.....	300,00 €
o Amicale des Anciens Combattants.....	400,00 €

Associations locales

○ Coopérative scolaire de Coulanges sur Yonne.....	360,00 € (18 enfants x 20,00 €)
○ Flotteurs FM.....	50 ,00 €
○ Zom fit Forterre.....	100,00 €
○ l'UNA.....	100,00 €
○ Chacun son chemin.....	50,00 €
○ Cat's and co 89.....	50,00 €

Aides humanitaires

Afin de soutenir les associations à vocation humanitaire, il est décidé d'attribuer une subvention à :

- les Restos du coeur..... 150,00 €
- Collectif de Puisaye-Forterre pour l'Ukraine..... 600,00 €

Défense incendie

Après étude des devis proposés et au vu de la différence de prix entre une citerne enterrée et une poche, le conseil municipal décide de l'installation d'une poche, qui sera installée sur le terrain jouxtant l'ancienne école.

Chauffage des bureaux à la mairie

Afin d'améliorer le chauffage dans les bureaux de la mairie, il est acté de procéder au raccordement de la chaudière située au rez de chaussée, et de supprimer les radiateurs au gaz. Les devis demandés n'ont pas encore été reçus. Le choix du prestataire est reporté.

Vote des taxes locales directes

Le conseil décide à l'unanimité de pas modifier le taux des taxes directes locales pour 2023, **au niveau communal**.

Ouverture de poste

Afin de pérenniser le poste de la secrétaire de mairie, le conseil décide d'ouvrir un nouveau poste, sur la base d'un 28/35e par contrat d'un an renouvelable dans la limite de 6 fois maximum.

Questions diverses.

- Prévision de pose de poteaux rue de Ferrières pour la fibre optique (40 poteaux le long de l'étang). Quid de l'enfouissement, afin de préserver le site ?
- Mare de Fontenailles : le Syndicat Mixte Yonne Beuvron prendra en charge en 2024 les opérations suivantes : arrachage des roseaux, dévasage, nettoyage du mur. Si des travaux de maçonnerie s'avèrent nécessaires, ils seront à la charge de la commune.
- Possibilité d'installer des bancs à l'étang ?
- Aménagement floral des chicanes à Ferrières à étudier.

La séance est levée à 21h20.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

Présents : Jean-Marc LÉGER; Thierry DELHOMME ; Julien TISSIER ; Martine STEIN ; Marine PINON ; Marie-Caroline BLANCHOT ; Jean BEYRAND ; Florian BIZARD

Absents : Catherine GUYARD (pouvoir à Thierry DELHOMME) ; Élodie FLEURY (pouvoir à Florian BIZARD) ; Jérôme FAVIER.

Secrétaire de séance : Florian BIZARD

Ouverture de la séance à 19h30.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : Travaux défense incendie sur Fontenailles. Le conseil accepte à l'unanimité.

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06 mars 2023.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Travaux défense incendie sur Fontenailles

Installation à Fontenailles d'une bâche de 120m³ avec les aménagements obligatoires par l'entreprise RTP. Le devis s'élève à 14 981,40 € HT.

Des demandes de subvention seront déposées auprès de la DETR et du département.

Délibération RIFSEEP 2023

La précédente délibération concernant le RIFSEEP étant arrivée à échéance, il convient de reprendre une délibération, en prenant en compte les changements survenus à la mairie avec l'arrivée de la nouvelle secrétaire. Le conseil municipal accepte la délibération, portant RIFSEEP 2023, proposée par le Maire.

Délibération Autorisations Spéciales d'Absences (ASA)

Il convient de délibérer sur les modalités d'absences autorisées pour les agents, dans le cadre des absences spéciales telles que mariage, deuil, concours, déménagements,... Le conseil municipal accepte la délibération, portant Autorisations Spéciales d'Absences, proposés par le Maire.

Approbation du compte de gestion

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2022.

Approbation du compte administratif

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2022.

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
<i>Dépenses 2022</i>	407 406,85 €	104 469,39 €
<i>Recettes 2022</i>	482 344,30 €	25 371,50 €
<i>Résultat de l'exercice 2022</i>	74 937,45 €	-79 097,89 €
<i>Résultat de clôture 2022 (qui tient compte du résultat de l'exercice 2021)</i>	466 617,41 €	-164 439,33 €

Affectation des résultats

Le conseil municipal adopte l'affectation du résultat pour 2023.

L'affectation du résultat, approuvée à l'unanimité, se présente ainsi :

Restes à réaliser en dépenses d'investissement : -60 146,99 €

Restes à réaliser en recettes d'investissement : 132 935,00 €

Compte 001 : solde d'exécution de la section d'investissement : -164 439,33 €

Compte 002 : résultat de la section de fonctionnement à reporter : 302 178,08 €

Vote du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Le conseil décide de ne pas augmenter la part communale de la taxe d'habitation et fixe le taux à 8,32%.

Vote du budget primitif 2023

Le conseil vote le budget primitif 2023, qui s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement.

Prévisions de fonctionnement 2023			
Recettes	398 601,83 €	Dépenses	700 779,91 €
Résultat de fonctionnement reporté	302 178,08 €		
Total	700 779,91 €	Total	700 779,91 €
Prévisions d'investissement 2023			
Recettes	351 190,67 €	Dépenses	497 374,77 €
Solde d'exécution d'investissement	146184,10 €	Restes à réaliser	-
Total	497 374,77 €	Total	497 374,77 €

Travaux de voirie


Divers travaux de voirie sont programmés sur 2023 :

- Proposition de l'entreprise COLAS pour la réfection des voies communales n°12 et 14 à Fontenailles.
- Proposition de l'entreprise ROLLAND pour la réfection des voies communales n°11 et 13 à Boisselaude, Villesavoie, et évacuation de l'eau au carrefour du bourg à Andryes
Le conseil municipal, après en avoir délibéré :
- Accepte le devis de l'entreprise COLAS d'un montant de 60 748,79 € HT pour la réfection des rives de la voie communale n°12, le renforcement du virage de Maison Fort et réfection de la voie communale n°14 sur 1000 mètres linéaires.
- Accepte le devis de l'entreprise ROLLAND d'un montant de 15 007,09 € HT pour l'évacuation des eaux et les voies communales VC n°11 et 13.

Questions diverses

- Réfection de la fontaine par l'entreprise ERF pour un montant de 1 996,00 € HT ;
- Il faut refaire le terrain de pétanque route de Ferrières ou à minima un nettoyage ;
- Société de pêche pour échaudage de l'étang. Les travaux ont été réalisés. Étude sur le financement de la mairie ;
- Sécurité routière à étudier route de Ferrières ;
- Entretien des marches du chemin de l'église ;
- Élagage des haies des particuliers le long des trottoirs.

La séance est levée à 21h35



Du compost et des copeaux de bois sont à disposition en libre-service sur le terrain du ball-trap situé route de Villepreney

Poésie

Bénévoles

**Créateurs de lien social : vous, Bénévoles !
Vous donnez toujours, sans attendre en retour.
L'Association prend doucement son envol.
Vous construisez, partagez avec et autour.**

**Vous offrez gratuitement vos compétences,
Souvent avec excellence grandissante.
Avec le temps, vous tissez de vraies alliances.
Vous vivez des expériences gratifiantes.**

**Confiants dans la pensée associative,
Vous mutualisez des solidarités.
Insufflant riche démarche collective,
Vous expérimentez souvent fraternité.**

**Cohérents, vous respectez vos engagements,
Fidèles aux vraies valeurs du Bénévolat.
Vous agissez de concert en réfléchissant,
Persévérants, déterminés, vous êtes là.**

Annick



Yonne Tour Sport

**ACTIVITÉS
SPORTIVES
GRATUITES
POUR LES
6-17ANS**

**DE 10H À 12H30
ET DE 14H À 17H**

Commune	Adresse	Date
COURLON-SUR-YONNE	L'espace Guy Roux Rue du port	20 JUILLET
VILLENEUVE-L'ARCHEVEQUE	Avenue de Kirchberg	18 JUILLET
CHAMPIGNY	Stade de Foot Rue des Pourprises	12 JUILLET
SAINT-CLÉMENT	Stade - Dojo Rue des vignes	3 AOÛT
DOMATS	Eplanade de la Salle des Fêtes Route de la Bellote	11 AOÛT
ÉTIGNY	Stade Route de Serilly	24 JUILLET
SAINT-MARTIN-D'ORDON	Rue du Stade	28 JUILLET
SOUMAINTRAIN	Terrain de Jeux Route de Neuvy	1 ^{er} AOÛT
CHARMOY	Rue des Marquettiers	17 JUILLET
BRIENON-SUR-ARMANÇON	L'île du Moulin	10 AOÛT
TANLAY	Rue Marguerite de Bourgogne + Rue du Port	13 JUILLET
CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE	Gymnase - Parc de la mairie Rue du collège	31 JUILLET
CHARBUY	Parc du Rozoir 10 rue des écoles	14 AOÛT
CHABLIS	Stade Au des Enfants de Chablis	10 JUILLET
VAL D'OCRE	Parc du Moulin du Berceau Saint-Aubin-Château Neuf	27 JUILLET
CHAMPIGNELLES	Rue Camille Desmoulins	19 JUILLET
CHAMPS-SUR-YONNE	Stade de foot Rue de la Croix Blanche	26 JUILLET
RAVIÈRES	Rue du Pâris	2 AOÛT
SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE	Place du Château	8 AOÛT
TOUCY	Base de loisirs + parking piscine Rue du Pâris	11 JUILLET
VERMENTON	Chemin des Couleumières	21 JUILLET
GUILLON-TERRE-PLAINE	Stade + gymnase Route de Guillon	25 JUILLET
SAINTPUITS	Place Charles de Gaulle	4 AOÛT
COULANGES-SUR-YONNE	Base de loisirs et plan d'eau	9 AOÛT
QUARRÉ-LES-TOMBES	Espace Jean Legros Parc municipal Rue des Ecoles	7 AOÛT

**20
TERRE
DE JEUX
24**



**DU 10 JUILLET
AU 14 AOÛT 2023**

www.yonne.fr | Facebook : Yonne Tour Sport | Tél. : 03 86 72 88 50

MESSAGE

de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées

et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire

à l'occasion du 8 mai 2023

8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire.

Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de guerre, l'écho de l'Armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la Libération, et la fierté d'avoir vaincu.

Après six années de terreur, la lumière se lève enfin sur tout un pays, révélant à la fois l'opprobre de ceux qui ont collaboré, et le courage de ceux qui ont résisté pour permettre la Victoire.

Il y a 80 ans, l'année 1943 fut une année terrible. La répression s'accroît, l'extermination des Juifs d'Europe et des opposants au régime nazi bat son plein. Pourtant, le cours de la guerre change. A l'Est, les armées nazies ont perdu la bataille de Stalingrad. Au sud, les Alliés ont débarqué en Afrique du Nord. Ils le feront bientôt en Italie. La Corse est libérée en septembre. Nos outre-mer se distinguent dans les trois océans et notamment dans les Antilles et en Guyane par la Dissidence opposée à Vichy. La deuxième division blindée du général Leclerc est créée, elle débarquera quelque mois plus tard en Normandie, avant de libérer Paris, puis Strasbourg. Il n'y a plus une parcelle de notre territoire où l'on ne compte de résistants à l'occupant.

Chacun peut ressentir que le destin des armes a basculé. Même si la lutte sera encore longue : « L'épreuve présente n'est pas terminée, mais voici qu'au loin se dessine la fin du pire drame de notre histoire », indique le général de Gaulle aux Français libres et aux Français occupés dans son message du 14 juillet 1943.

La Résistance s'unit partout en France, et, sûre de l'issue finale du combat, s'engage dans l'élaboration de ce qui réunira les Français après la guerre. Les ombres qui pèsent sur le destin de la Nation s'éclaircissent assez pour qu'un dessein pour la France d'après-guerre puisse commencer à être tracé.

Avec la fin du conflit apparaissent de nouveaux défis pour reconstruire l'Europe, pour renouer avec la démocratie et pour soutenir nos soldats qui poursuivent le combat dans une guerre qui n'est pas encore achevée en Asie. Il faudra enfin tirer les conséquences des échecs militaires de 1940 pour renforcer les armées de la France face aux menaces qui la visent. Hier comme aujourd'hui, c'est un combat que nous ne devons pas perdre de vue.

Avec la Victoire, vient aussi le retour des prisonniers, des déportés et la longue attente de ceux qui ne reviendront pas, ayant sacrifié leur vie pour notre liberté. Enfin, il y a tous ceux que plus personne n'attend, car ils ont été déportés par familles entières dans des convois vers l'Est, qu'un holocauste achevait.

Écoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté pour définitivement acquise.

Souvenons-nous enfin du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé.

Au bout, le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté.

Vive la République.

Vive la France.

Travaux de remplacement des lampadaires pour le passage en LED

Depuis ce début d'année, les travaux de remplacement des lampadaires pour le passage en LED ont débuté. C'est l'entreprise EIFFAGE sous traitée par le Syndicat d'Énergie de l'Yonne qui intervient.



Concours de belote

Concours de belote qui s'est déroulé à la salle des fêtes d'Andryes le 25 février dernier



Chasse aux œufs

Pour Pâques, le Comité des Fêtes a organisé sa chasse aux œufs annuelle pour le plus grand plaisir des petits et des grands !!





Le Comité des Fêtes

Le vide grenier a fait le plein !!!

Jeudi 18 Mai, à la salle des fêtes d'Andryes, s'est déroulé le vide grenier.

Plus de 40 exposants, un château gonflable pour les enfants, presque 80 kilos de frites préparées, chipo merguez et andouillettes, toutes se sont faites dévorer par une foule venue nombreuse.



La présidente du Comité des fêtes tient tout particulièrement à remercier les bénévoles sans qui cet événement n'aurait pas pu être organisé.

Malgré un vent frais, le soleil brillait et la bonne ambiance qui régnait, nous a tous, vite réchauffée...

Une vraie réussite !

Merci à tous, exposants, promeneurs et encore merci pour l'efficacité des bénévoles !!!

A l'année prochaine !!!

le Comité des Fêtes d'Andryes

AG DU COMITÉ DES FÊTES

Début d'année 2023





Les échos de la J.S. ANDRYES



J.S. ANDRYES

Stade Municipal Bernard GAUCHER

Tournoi de football à 7

Amical et convivial

Challenge « Francky et Cédric »

SAMEDI 24 Juin 2023

**Semi nocturne
de 15h00 à 23 heures**

Inscriptions des équipes jusqu'au 23/06/2023,
au 06.80.02.63.95 (Alex) ou par mail : andryes.js@lbfc-foot.fr
Pas d'inscription sur place

**Buvette et restauration (barbecue, andouillettes,
frites...) à disposition toute la journée pour tous.**



IPNS
Ne pas jeter sur la voie publique



Le coin des cruciverbistes

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2						■					
3								■			
4					■						
5			■			■					
6		■								■	
7				■				■			
8				■				■			
9		■				■					
10											

Horizontalement :

1 – En année humide, la Druyes y déborde (4 mots) **2** – Eau de Tarbes. Il a sa faculté.
3 – Il a ses ténors. Poste à la Poste. **4** – Qui est semblable. C'était la Grande Bretagne. **5** – Largeur de papier peint. Conjonction. Poids lourd. **6** – Superposai. **7** – Restent verts. Nouvelles énergies renouvelables. De 1945 à 2021, elle a rempli les ministères. **8** – Niais. Femelle du yack. Rhum en Espagne **9** – Palmipède. Contestent. **10** – Primée.

Verticalement :

A – Accorder une certification. **B** – Proverbe. Syndicat. **C** – Prénom féminin. Epée. **D** – Repli de couturière. Zeus la changea en génisse. **E** – Vieux bœuf. Un vélo pour deux. **F** – Fleuve côtier. Sommet pyrénéen. **G** – Née hors mariage. **H** – Cité antique de Mésopotamie. Serpent. A la mode. **I** – Elles travaillent partie de la tige du rotang. **J** – Dans le 79. Avant les vêpres. **K** – Vagabonde.

Solutions du numéro précédent

Horizontalement : **1** – Boucharde **2** – Orchestrale. **3** – Nabab. Tauds. **4** – NI. PER. IX. **5** – Eilat. Un. Pi. **6** – Asaret. Eelv. **7** – Nerd. Ecroué. **8** – Géant. Mu. **9** – Eveusiennes. **10** – Eu. Réassuré.

Verticalement : **A** – Bonne année. **B** – Oralise. Vu **C** – UCB. Large. **D** – Chapardeur. **E** – Hébété. Ase. **F** – As. Ténia. **G** – RTT. Ctés. **H** – Drainer. Ns. **I** – Eaux. Eo. Nu. **J** – LD. Plumer. **K** – Lessiveuse.

Bernard GAUCHER

SUDOKU

Facile

5	2							
8	1			5	9			4
	7	4		8				6
3	4		9				8	
6		1	5		7	2		3
	8		3				1	9
7			2		4	3		
1		9	7				6	2
							9	1

Moyen

						3	2	
9	4				3	6	5	
	6	2	8		9	1	4	
7			9	6		4		
6								5
		8		1	7			9
	3	9	6		1	5	2	
	7	6	2				9	1
2	1							

Difficile

		7			3		1	8
6		3						7
	1		7	2				
7			1	4			6	2
4	2		8	6				5
			7	9			2	
9							5	1
5	7		4			8		



Mosaïque des multiplications



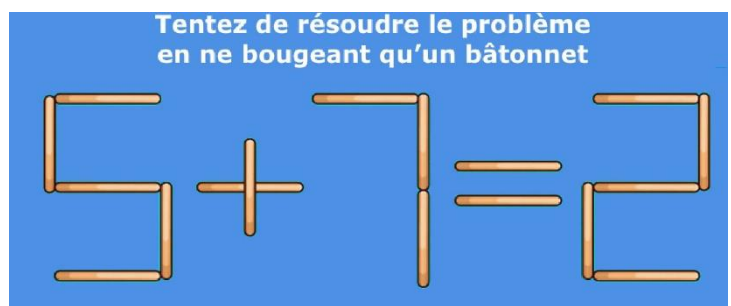
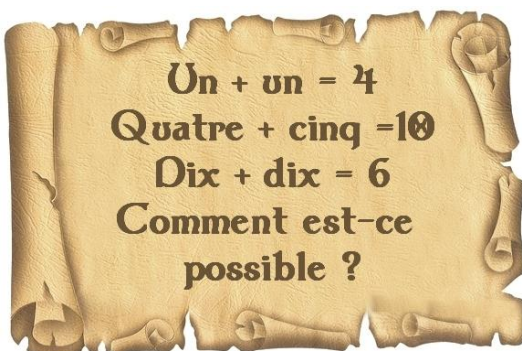
Effectue les multiplications puis colorie la case d'intersection entre le chiffre rouge et le chiffre trouvé selon la couleur indiquée.

10										
9										
8										
7										
6										
5										
4										
3										
2										
1										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

- | | | | |
|---|--|--|---|
| Marron:
4x_=8
7x_=14
9x_=27
5x_=20
6x_=24
7x_=28
8x_=32
9x_=36
5x_=25
6x_=30
8x_=40
9x_=45
10x_=50
5x_=30
6x_=36
7x_=42
8x_=48
9x_=54
10x_=60 | Marron:
2x_=14
3x_=21
4x_=28
5x_=35
7x_=49
9x_=63
1x_=8
3x_=24
5x_=40
6x_=48
7x_=56
8x_=64
10x_=80
4x_=36
6x_=54
8x_=72 | Orange:
2x_=6
3x_=9
4x_=12
5x_=15
6x_=18
7x_=21
8x_=24
1x_=4
2x_=8
3x_=12
4x_=16
2x_=10
4x_=20
2x_=12
3x_=18
4x_=24 | Rouge:
4x_=32
8x_=56
Jaune:
6x_=42
vert:
7x_=35
Noir:
1x_=5
3x_=15 |
|---|--|--|---|



ENIGMES





LA RECETTE DE DANIELLE

Bonjour à toutes et tous. Voici une recette qui m'a été donnée par Marie-Christine...

Tarte Normande

Pâte

- 340gr de farine
- 170gr de beurre 1/2sel
- 170gr de sucre
- 1 gros œuf

Garniture

- 170gr de poudre d'amandes
- 170gr de beurre doux
- 170 de sucre
- 40gr de farine
- 4 œufs
- 3 grosses pommes
- 3 càs de sucre
- 1 litre de lait cru
- 1 grosse càs de crème



Préparation

Sortez le beurre du réfrigérateur 1 heure à l'avance.

Préparez la pâte : mélangez intimement le sucre, la farine et le beurre coupé en dés. Ajoutez 1 œuf, mélangez bien, puis ajoutez un peu d'eau froide, si besoin, pour que la pâte soit homogène sans être trop humide.

Étalez-la en un disque épais et entourez-la de film alimentaire. Laissez-la reposer 2 heures minimum.

Portez le lait à ébullition, puis laissez refroidir.

Préparez la compote : Pelez et taillez en dés 4 pommes. Ajoutez 3 cuillères à soupe de sucre, un peu d'eau puis remuez et portez sur feu moyen. Couvrez et laissez cuire jusqu'à l'obtention d'une compote.

Préchauffez le four à 180° (th6). Prélevez les deux tiers de la pâte et étalez-la finement. Déposez-la sur un grand moule à tarte et coupez les bords au rouleau. Placez au frais.

Préparez la crème d'amande : Mélangez le sucre, le beurre en morceaux, la poudre d'amande et 3 œufs. Prélevez la peau qui s'est formée à la surface du lait et incorporez-la à la frangipane avec la crème fraîche.

Pelez le reste des pommes, coupez-les en deux dans la hauteur et creusez-les pour retirer le trognon. Coupez-les en tranches de 0,5 cm environ. Versez la frangipane sur le fond de tarte, répartissez-la en cordon le long des bords de la tarte, puis déposez les lamelles de pommes en rosace sur toute la surface. Saupoudrez une bonne cuillère à soupe de sucre sur les pommes.

Étalez le reste de pâte très finement. Déposez-la sur le dessus de la tarte et scellez en repassant le rouleau à pâtisserie sur les bords.

Dorez la surface avec le dernier œuf battu, puis saupoudrez le reste du sucre. Enfourez à mi-hauteur et laissez cuire environ 40 mn. Servez tiède ou froid avec un peu de bonne crème fraîche. Bonne dégustation.

Merci à Marie-Christine pour cette succulente tarte !

Danielle GALANT

Mail : dani.galant89@outlook.fr

HOMMAGE A JACQUES DESNOYERS

Jacques, tu étais le dernier,
tu étais le dernier des dix-sept,
le dernier des dix-sept qui, le 24 juillet 1961, s'étaient réunis en *Association syndicale libre de propriétaires en vue de l'exécution de certains travaux d'utilité*, dont l'article 4 était le suivant :

« *L'entreprise a pour but l'assainissement des marais d'Andryes et éventuellement aménagements.* ».

Par ordre alphabétique :

Chollet Roger,	Lapert Marius,
Dautin Marcel,	Lapert Paul,
Delorme Philibert,	Léger Raymond,
Desnoyers Camille,	Lelu Gaston,
Desnoyers Jacques,	Michot Raoul,
Fourchette Henri,	Moret Georges,
Guyard Marcel,	Noël Georges.

Le maire, Robert Billon, avait signé l'acte ; la commune apportait les soixante hectares de prairies des Buffières dans le projet. Pierre Comeau et Jacques Viratelle, initiateurs, étaient rattachés à l'association.

Tu possédais, Jacques, un *savoir* opposable aux techniciens d'aujourd'hui qui *savent mieux* que les gens du pays¹. C'est un peu à ce titre que j'aimais venir te saluer (il n'y avait que la place à traverser) pour récupérer un peu de l'histoire vécue de notre commune :

Mais pourquoi le marais d'Andryes est devenu « le-marais-de-la-vallée-de-la-Druyes » ? « Tu sais, à partir du moment où nous avons donné notre accord au début, après ils² faisaient bien ce qu'ils voulaient. »

Quel matériel as-tu utilisé pour planter les peupliers dans le marais ? « Aucun, c'était des scions. Il suffisait de les enfoncer à la main dans le sol. »

A quel moment installiez-vous les aiguilles dans les barrages ?

...

La mémoire des anciens reste précieuse. Jeunes gens, quittez un peu vos tablettes et smartphones, allez chercher en dehors de Google et Wikipédia, questionnez les anciens, ils vont vous étonner. Et puis sachez qu'après, c'est trop tard...

Merci Jacques.

Sylvain Noël

¹ Sur ce point, le projet de *renaturation* du ruisseau d'Andryes en cours montre que rien n'a changé. Il est arrivé au cours de comités de pilotage que les propositions et objections de la mairie sont qualifiées de « doléances ».

²MM Comeau et Viratelle.

Décembre 2022 à mai 2023



NAISSANCES :

03/05/2023 – Pacôme JOSSELIN, de Yoann et Charlène JOSSELIN
03/05/2023 – Joline VIAUX, de Yoann et Morgane VIAUX



MARIAGES :



06/05/2023 – Fabrice VATTAIRE et BUSZTA Sandrine

DÉCÈS :



09/12/2022 – Daniel ANDRÉ
01/02/2023 – Noël VIGIER
04/03/2023 – Yvette VRAIN, veuve de Jean BONAPARTE
17/04/2023 – Gérard CAILLAUD
29/04/2023 – Gérard DAUTUN
06/05/2023 – Jacqueline LABOUREUR, veuve de Marcel BIGÉ
15/05/2023 – Roland BADIN
19/05/2023 – Paulette LELUT, Veuve de Raymond VATTAIRE

L'équipe du Canard des Marais ainsi que tous les habitants d'Andryes s'associent aux joies et aux peines de ces familles.

En cas d'oubli ou d'erreur n'hésitez pas à nous en informer. La correction sera faite dans le prochain numéro du Canard.

Pour contacter l'équipe du Canard des Marais

Nouvelle boîte mail :

lecanarddesmarais@gmail.com

Si vous souhaitez nous contacter par téléphone : Florian (06.32.71.68.77) ou Claire (06.25.08.05.16)

Vous pouvez également passer par l'intermédiaire de la Mairie.

ANDRYES

MAIRIE secrétariat ☎ 03.86.81.72.36
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 14H - 18H
Samedi uniquement sur rendez-vous
E-mail : mairieandryes@wanadoo.fr
Site internet : www.andryes.fr

LE MAIRE M. Jean-Marc LEGER
☎ 03.86.47.29.12
N° des Adjointes en cas d'urgences :
M. Thierry DELHOMME ☎ 03.86.81.75.67
M. Julien TISSIER ☎ 06.45.33.57.94
Mme Catherine GUYARD ☎ 06.14.81.07.64

POMPIERS
M. Camille FLEURY ☎ 06.08.00.34.65
M. Antoine DELHOMME ☎ 07.88.44.47.14

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
9H30 à 12H00
☎ 03.86.81.76.18

DEPOT DE PAIN
Un dépôt de pain est disponible à l'agence postale communale sur les horaires d'ouverture. Il est nécessaire de commander au préalable.

BIBLIOTHEQUE (Salle des fêtes)
Mercredi de 14H30 à 16H

SNACK L'EPIVER
09.72.82.82.53
Les soirs de 18h00 à 22h30
Fermé le dimanche et lundi en hiver / Samedi en été. Livraison possible (frais suppl.)

SALLE DES FÊTES
Tarifs : 120 € pour les habitants de la commune, 210 € pour les personnes extérieures.
Réservations auprès de la Mairie.

ORDURES MÉNAGÈRES
Le ramassage a lieu le mercredi matin. Il faut sortir les poubelles la veille.

DIVERS

EPICERIE & BOUCHERIE AMBULANTE
Le mercredi

TAXIS ET AMBULANCES ST CHRISTOPHE
☎ 03.86.81.72.84 (Départ d'Andryes)

PHARMACIE THEVENOT
Coulanges sur Yonne ☎ 03.86.81.70.85
Lundi 14H - 19H
Mardi au Samedi 9H - 12H / 14H - 19H

HOPITAUX
AUXERRE ☎ 03.86.48.48.48
CLAMECY ☎ 03.86.27.60.60
AVALLON ☎ 03.86.94.66.00
POLYCLINIQUE ☎ 03.86.94.49.49

SECOURS
SAMU 15 - POMPIERS 18
GENDARMERIE NATIONALE 17
APPEL D'URGENCE EUROPEEN 112
CENTRE ANTI POISON PARIS 01.40.05.48.48

CABINET INFIRMIER
Béatrice VERDONCK, Charlotte VIAUX-
CAMBUZAT, Loïc MESBAH
☎ 03.86.81.78.27

SOINS À DOMICILE (SSIAD)
Maison de retraite Sainte-Clotilde
☎ 03.86.81.72.55

KINESITHERAPEUTE
Catherine ANDRE LAPORTE
☎ 03.86.81.72.89

**ASSOCIATION d'AIDE MENAGÈRE OU
REPAS À DOMICILE (UNA – AMICC)**
☎ 03.86.81.79.16

LA POSTE
☎ 36 31

PROXIMARCHÉ
Tous les jours 7H30 – 21H
☎ 03.86.51.83.94
Possibilité de livraison de courses à domicile.